

Affaires courantes

M. le Président: Je remercie le député de son intervention. Il a expliqué de façon claire et concise la raison de cette requête. Nous avons ici une situation où le gouvernement a acquiescé à la demande du Nouveau Parti démocratique.

Le député d'Ottawa—Vanier a la parole.

M. Gauthier: Pour ce qui est de la procédure, je pourrais expliquer brièvement à la Chambre comment les députés doivent présenter les pétitions introductives de projets de loi d'initiative parlementaire. Je pourrais aussi lire document après document sur les difficultés que pose cet article du Règlement et communiquer à la Chambre d'autres renseignements que j'ai. J'hésite toutefois à le faire parce que je crois que le Président se montrerait intolérant à mon égard.

Je vais me contenter de dire que nous sommes effectivement très mécontents et que nous croyons que le gouvernement aurait dû présenter un programme global en matière de transport avant de sabrer dans le transport ferroviaire. Cependant, nous acceptons certainement à l'unanimité que cette question soit renvoyée au comité compétent afin d'y être étudiée.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition parvenue à mon collègue, le député de London—Est, de la part de nombreux habitants de sa circonscription qui s'opposent à la taxe sur les produits et services que l'arrogant gouvernement actuel veut imposer aux Canadiens. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de rejeter cette taxe révoltante.

VIA RAIL

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui à la Chambre pour présenter un certain nombre de pétitions de la part des Canadiens soussignés qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief à la Chambre. Leur grief a trait au service de VIA Rail. Ils demandent humblement à la Chambre de faire conserver et moderniser le service d'un bout à l'autre du Canada et

d'offrir aux Canadiens une solution de remplacement à la congestion des routes et aux retards dans les transports aériens.

Ces pétitions ont été jugées correctes par le greffier des pétitions.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter deux pétitions à la Chambre. L'une vient de ma propre circonscription de Cochrane—Supérieur et l'autre, de la circonscription de London—Est. Les pétitionnaires exigent que le gouvernement du Canada abandonne la taxe sur les produits et services, car elle constitue une mesure rétrograde qui ne remédie pas au problème crucial de la réforme fiscale au Canada.

* * *

[Français]

OPPOSITION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter quelques pétitions traitant de la proposition du gouvernement conservateur d'imposer une taxe sur les biens et services aux Canadiens et Canadiennes à partir du 1^{er} janvier 1991.

[Traduction]

Les pétitionnaires sont de ma circonscription et des environs. Ils voudraient dire au gouvernement qu'ils sont totalement en désaccord avec l'établissement de cette nouvelle taxe sur les produits et services et qu'ils s'opposent énergiquement à ce qu'on impose aux Canadiens cette ponction fiscale sans précédent. Ils devront supporter non seulement une augmentation de leur fardeau fiscal, mais aussi de l'inflation, des taux d'intérêt et du chômage.

• (1120)

À ces causes, les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de rejeter la taxe proposée sur les produits et services.

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, au nom de centaines de personnes des circonscriptions de London—Est, London—Ouest et London—Middlesex, y compris de la région de St. Thomas, une pétition demandant au gouvernement d'annuler sa décision impitoyable, dure et irresponsable d'imposer une nouvelle taxe sur les produits et services qui fera du tort à tous les hommes, à toutes les femmes et à tous les enfants de ces circonscriptions.